

Initiatives parlementaires

savons des lignes de transmission à haute tension et sur leurs effets sur la santé des animaux.

Il y a des recherches en cours dans le monde entier. Comme le député d'Athabasca l'a signalé, il y en a au Canada, aux États-Unis, en Suède et dans plusieurs autres pays. Rien n'a encore été prouvé. Il y a encore beaucoup à apprendre sur les effets des champs électromagnétiques sur la santé, la croissance et la reproduction des animaux. Je ne participe pas à ce débat pour minimiser le problème, mais pour le placer dans une perspective réaliste et pour dissiper peut-être certaines craintes injustifiées reposant sur des hypothèses non fondées. Je désire faire la lumière sur cette question et en encourager l'étude scientifique.

Des études effectuées aux États-Unis et en Suède permettent de croire jusqu'ici qu'une exposition prolongée des animaux à des lignes à haute tension n'a eu aucune conséquence désastreuse pour la production du lait ou la fertilité. Une étude américaine sur les porcs a également démontré que l'exposition aux lignes à haute tension et à leurs champs électromagnétiques n'a eu aucun effet néfaste sur leur fertilité, leur croissance ou leur comportement. Des recherches similaires sur les volailles n'ont produit aucune preuve d'effets nocifs sur ces points.

Des expériences ont également été effectuées en laboratoire. Des scientifiques ont étudié en particulier la croissance, le développement, le métabolisme et le système immunitaire d'animaux exposés aux champs électromagnétiques. Il n'y a eu, dans la plupart des cas, aucun effet sur ces points ni sur la santé générale des animaux.

Je tiens à assurer à la Chambre que le gouvernement continuera à suivre de très près cette question. Le gouvernement fédéral a pour responsabilité d'établir et de faire respecter les normes visant à protéger la santé humaine et animale. C'est une responsabilité que nous prenons au sérieux.

Je tiens à remercier le député de Davenport d'avoir soulevé cette importante question et de nous avoir ainsi donné l'occasion de fournir à la Chambre de l'information qui s'appuie jusqu'ici sur des preuves. À mesure que nous disposerons de plus d'information à ce sujet, nous prendrons toutes les mesures qui pourraient s'imposer.

Le débat d'aujourd'hui a jeté une lumière pertinente sur la question. C'est une question dont les Canadiens se préoccupent de plus en plus et à laquelle le gouvernement s'intéresse activement. Le député de Davenport a soulevé là une question importante, et le débat d'au-

jourd'hui a permis de donner de précieuses informations à la Chambre et aux Canadiens.

• (1805)

M. Girve Fretz (Érié): Monsieur le Président, la motion à l'étude aujourd'hui propose que le gouvernement envisage d'étudier les effets des champs électromagnétiques créés par les lignes de transmission à haute tension sur la santé des êtres humains et des animaux, et qu'il fasse rapport de ses constatations à la Chambre.

C'est à la fin des années 60 que le public a commencé à s'intéresser de près à la question des lignes haute tension, puisque c'est à cette époque que l'on a commencé à construire des lignes de transmission à très haute tension comprenant de hautes tours. Au début, c'est l'aspect esthétique des tours et les incidences qu'elles auraient sur l'environnement qui a surtout attiré l'attention. Par incidences, il faut entendre le bruit et les parasites qu'elles causeraient, ainsi que les chocs que prendraient les gens en touchant des objets métalliques comme les camions et les machines agricoles se trouvant près de lignes de transmission. À la fin des années 70 et au début des années 80, il y a eu des preuves scientifiques montrant que le problème était beaucoup plus complexe et grave que prévu.

Monsieur le Président, comme vous le savez, la production, le transport et l'utilisation de l'électricité créent des champs électriques et magnétiques auxquels nous sommes exposés, non seulement près des lignes haute tension, mais aussi dans nos foyers et dans nos bureaux. Chaque jour, la plupart des Canadiens sont exposés à des champs électriques et magnétiques produits par les fils électriques et l'éclairage dans nos maisons. Il y a des champs électriques et magnétiques partout où il y a de l'énergie électrique. Lorsque nous pensons aux effets que ces champs peuvent avoir sur notre santé, nous ne devons pas nous inquiéter seulement des lignes de transport d'électricité, mais aussi de toutes les autres sources de ces champs. Les lignes de transport sont très visibles, mais notre exposition quotidienne à ces champs provient principalement de l'utilisation de l'électricité dans nos foyers et dans nos bureaux. Même dans les maisons situées près des lignes de transport, les gens peuvent être exposés à des champs plus faibles que les gens qui habitent dans des maisons situées loin de ces lignes. L'exposition réelle est déterminée par bien des facteurs. Reconnaissant le fait que nous sommes presque continuellement exposés aux champs électromagnétiques, il est important et prudent de déterminer si ces champs peuvent avoir des effets néfastes sur notre santé.

Depuis plus de vingt ans, on étudie les effets sur la santé des champs électromagnétiques aux États-Unis et en Europe; on a intensifié les recherches dans ce domaine au cours des cinq dernières années. Encore dernièrement, il était convenu que ces champs ne présentaient aucun danger pour la santé. Cette notion repose sur deux